

Les activités périscolaires sacrifiées

La lourdeur et le coût des ateliers ont conduit un tiers des communes à revenir aux quatre jours d'école

A la première réunion de la rentrée scolaire, en 2014, Isabelle H. reconnaît avoir « poussé un soupir un peu fort » au milieu des autres parents d'élèves. Un nouveau sigle – « comme si on en manquait à l'école », ironise cette mère de deux enfants – faisait son apparition dans son organisation quotidienne : les NAP, ou « nouvelles activités périscolaires ».

Instaurées par la réforme des rythmes scolaires, ces trois heures d'activités hebdomadaires devaient permettre aux communes volontaires de développer d'autres types d'apprentissage à l'école. Aujourd'hui, « plutôt faire grève de la faim que de les voir supprimer », prévient cette infirmière de 42 ans, dont la municipalité a décidé, contrairement à un tiers des collectivités, de maintenir les NAP à la rentrée.

C'est que dans sa commune de Billère (Pyrénées-Atlantiques), 14 000 habitants, « c'est vite devenu un choix politique », explique Jacques Cabanes, conseiller municipal (divers gauche). « C'était évident qu'il fallait les utiliser pour élargir l'horizon des enfants », note l'élue. Les « nouvelles activités périscolaires » y deviennent un espace « citoyen et solidaire », à travers un partenariat avec la ville de M'Baïki, en Centrafrique. animateurs et associations déclinent les ateliers liés à ce pays, à son histoire, mais aussi à « des thèmes comme la paix, le bien-vivre-ensemble, la citoyenneté, l'interculturalité », sous forme de textes, de vidéos, d'ateliers créatifs, etc.

« Aujourd'hui, j'ai l'impression que mes enfants voient un peu plus loin que le bout de leur nez », reprend Isabelle H. Sur la table à manger familiale, du bœuf aux

gombos a fait son apparition, du tissu wax est calé sous le pied de la machine à coudre et « ma cadette pose plein de questions sur le racisme ». « C'est exactement ce que j'attends du système scolaire : ouvrir des perspectives qu'une famille seule ne peut pas forcément faire », résume celle qui reconnaît que les NAP l'ont fait basculer en faveur de la réforme des rythmes scolaires.

Casse-tête

Promenades botaniques, compositions florales, échecs, chantournage sur bois... « Je n'aurai jamais les moyens d'offrir à mes enfants la possibilité de s'essayer à autant d'activités différentes », regrette de son côté Esther M., une mère de famille qui vit à Désaignes, en Ardèche. Dans cette commune d'un millier d'habitants, où « tout semble si loin », les NAP seront supprimées dès la rentrée 2017. Pour la municipalité, qui avait fait le choix de rendre ces activités gratuites – une décision laissée au bon vouloir des communes –, le coût devenait intenable avec la baisse des dotations publiques. Depuis, la menace sur les contrats aidés s'est ajoutée.

L'approbation pour ces activités était loin d'être unanime. Parents pauvres d'une réforme des rythmes scolaires mise en place à marche forcée, les NAP ont été instaurées de manière disparate sur le territoire. Comme elles sont souvent jugées trop chères et trop complexes à encadrer, beaucoup de collectivités ont choisi de les organiser à minima.

L'encadrement, surtout, devenait un casse-tête pour les petites communes, qui constituent le gros des troupes ayant opté pour un retour à la semaine de quatre jours. « La première année, on a

réussi à attirer des professionnels », raconte un directeur d'école primaire d'un village des Bouches-du-Rhône, mais « ce n'était que des petits contrats précaires de quelques heures, payées au lance-pierre, donc ils s'en sont vite détournés ».

A la place, des « mères de famille rarement qualifiées, venues pour animer un atelier lecture ou dessin ». Beaucoup de parents d'élèves, déplorant la « pauvreté éducative dans une cohue perma-

nente », avaient fini par retirer leurs enfants des NAP, regrette le directeur. Une situation « très éloignée de l'esprit de la réforme », reconnaît celui qui préfère garder l'anonymat pour « éviter un conflit ouvert avec la mairie ».

Intérêt de l'enfant

En termes d'emplois, les NAP n'ont d'ailleurs pas été l'eldorado un temps promis. La plupart des encadrants y trouvaient là un revenu complémentaire, mais rarement un emploi à temps plein. Le Conseil national des employeurs d'avenir (CNEA), syndicat d'employeurs dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, estime ainsi que « 30 000 à 35 000 emplois pourraient être touchés » à la rentrée 2017, sans pouvoir préciser l'ampleur de cet impact.

« C'était évident qu'il fallait utiliser ces activités pour élargir l'horizon des enfants »

JACQUES CABANES
conseiller municipal

Faut-il pour autant abandonner complètement ces dispositifs au motif qu'ils ne peuvent être appliqués uniformément sur le territoire ? « Dans un débat public confisqué par les politiciens, les maires, les enseignants, les parents d'élèves, les médias, on en a oublié d'y voir l'intérêt de l'enfant », juge Gaëlle Espinosa, auteure avec Benoît Dejaiffe de deux rapports d'évaluation sur les nouvelles activités périscolaires à Nancy (Lorraine) et Bar-le-Duc (Meuse). Des travaux qui montrent « une satisfaction importante des enfants par rapport à ces activités ».

Dans les conclusions de leur rapport sur les activités périscolaires de Nancy paru en janvier, les chercheurs mettent notamment en lumière les bienfaits de ces activités dans les écoles « défavorisées », notamment pour aider l'enfant à « la prise de conscience de ce qu'il fait et de ce qu'il apprend ». La chercheuse déplore ainsi « l'abandon d'une réforme qui faisait un pas vers l'égalité des chances ».

Un constat partagé par Hamza Afar, mère de deux enfants à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Si cette vendeuse de 32 ans reconnaît que « toutes les activités n'étaient pas forcément bien menées », elle rappelle que « le périscolaire est d'autant plus nécessaire dans les quartiers difficiles comme chez nous ».

Dans sa commune, pourtant socialiste, la mairie a choisi le retour à quatre jours. Hamza Afar le sait, elle aura les moyens d'inscrire ses garçons dans des clubs sportifs et culturels. « Mais les autres zone-ront chez eux ou dans la rue, aux associations de quartier dans le meilleur des cas », résume celle qui aurait aimé « qu'on donne une chance à cette réforme, autant qu'à ces enfants ». ■

CHARLOTTE CHABAS